Un "petit" devoir sur le régime américain

Par **Luciiiiie**, le **17/11/2011** à **18:01**

Bonjour.
J'ai un commentaire à réaliser en droit constitutionnel sur l'extrait de S. RIALS "Régime congressionnel ou régime présidentiel ? Les leçons de l'histoire américaine."(Pouvoirs n°29,1984)
Je n'arrive malheureusement pas à vous trouver le texte.
Bref, pour revenir au pourquoi je poste ici, je souhaiterai que vous me donniez votre avis sur l'esquisse de mon plan pas terminé. Et pourquoi pas, le critiquer et m'apporter un peu d'aide si l'envie vous prend.

I- Les rapports entre le Congrès et le Président au sein du régime américain

A. Les moyens d'actions du Président sur le congrès
Participation indirect du président à l'initiation *législative* + *droit de véto*

B. Les moyens d'actions du Congrès sur le Président
Autorisation et encadrement
Surveillance
Empechement

Ainsi, montrer que le Congrès apparait bien plus puissant.

Concernant la deuxième partie je bloque un peu. Je pense qu'il faut parler du leadership présidentiel mais après..

Merci d'avance.

Par **XperiaRay**, le **17/11/2011** à **22:52**

Peux tu me dire quelle est la problématique, à la quelle répond ton plan.

Par **Luciiiiie**, le **18/11/2011** à **10:29**

J'opterai pour la problématique suivante : Le régime politique américain est-il un régime congressionnel ou un régime présidentielle ?
Qu'en pensez vous ?

Par **jenny54**, le **18/11/2011** à **11:37**

Bonjour
Alors concernant ta problématique je ne pense pas qu'elle soit bonne car elle reprend celle posée par le texte, et le but est que tu en trouves une personnelle à laquelle tu répondras selon ta propre analyse. Ensuite je pense que tu devrais commencer par la base pour déterminer la nature d'un régime c'est à dire la séparation des pouvoirs (organique puis fonctionnelle entre autre ton I mais il faut bien préciser il s'agit d'une démonstration avant tout, en civil tu poses l'article puis tu appliques aux faits et bien ici tu poses le principe de la séparation des pouvoirs puis tu appliques au régime qui t'es soumis) et ensuite regarder la souveraineté (nationale ou populaire?), enfin voila quelques conseils j'espère t'avoir un peu aidé :D

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés